

Connaître et maîtriser les aides aux personnes âgées en établissements

Appréhender la prise en charge financière d'une personne âgée en établissement

PUBLIC

Professionnels accueillant du public ou instruisant des dossiers (CCAS/CIAS, Départements, Caisses de retraite) - Assistant(e) de services sociaux

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert de compétences et d'échanges de pratiques
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et la constitution d'une boîte à outils
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de

Code
13184

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 466 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Analyser la prise en charge en établissement pour personnes âgées
- Mettre en œuvre les prestations financières à destination des personnes âgées en établissement
- Cerner les impacts des aides financières à destination des personnes âgées en établissement

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Analyser la prise en charge en établissement pour personnes âgées

Décrire les modes d'accueil des personnes âgées

- Les catégories d'établissements d'accueil des personnes âgées
- La tarification des établissements d'accueil des personnes âgées
- Synthèse : Construction d'un tableau recensant les particularités des établissements d'accueil des personnes âgées

Identifier les acteurs compétents en matière d'aide aux personnes âgées en établissement

- Les intervenants potentiels en matière d'aide aux personnes âgées en établissement
- L'instruction de la demande
- Quiz : Orientation des usagers

Mettre en œuvre les prestations financières à destination des personnes âgées en établissement

Prendre en charge la dépendance

- Les conditions d'octroi de l'allocation personnalisée d'autonomie en établissement

formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les modalités de calcul de l'allocation personnalisée d'autonomie en établissement
- Cas pratiques : Travailler sur des exemples concrets de situations d'usagers

Assumer l'entretien et l'hébergement

- Les conditions d'octroi de l'aide sociale à l'hébergement et son calcul
- Les autres aides complémentaires
- Synthèse : Construire un tableau recensant les aides possibles

Cerner les impacts des aides financières à destination des personnes âgées en établissement

Intégrer le concept de solidarité familiale

- L'obligation alimentaire
- Les règles de mise en œuvre de l'obligation alimentaire
- Cas pratiques : Travailler sur des exemples concrets de situations d'usagers

Informier sur la récupération de l'aide sociale à l'hébergement

- Les règles de récupération de l'aide sociale à l'hébergement
- La récupération de l'aide sociale à l'hébergement
- Cas pratiques : Travailler sur des situations de jurisprudence

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 17-18 Sep. 2026
- 2-3 Déc. 2026

A DISTANCE

- 17-18 Sep. 2026
- 2-3 Déc. 2026

